

CHS-CT du 6 avril 2017 : LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Une fois de plus **FO Finances Calvados** mettra lors de cette réunion l'accent sur les conditions de travail des agents, conditions de travail qui se dégradent de jour en jour du fait des suppressions d'emplois, des sous-effectifs et des restructurations incessantes que l'on soit agent de la DGFIP, des Douanes ou de l'INSEE.

Pour parvenir à un cadrage précis des interventions, la tenue de groupes de travail préparatoires est nécessaire. **Les représentants FO-FINANCES** rappellent que le CHSCT inter- directionnel reste la seule instance formelle, où les avis sur les sujets évoqués et travaillés en GT sont toujours susceptibles d'être modifiés.

Le contexte actuel aggrave le mal être au travail des agents:

- perspective du prélèvement la source,
- perte du recouvrement dans les trésoreries,
- morcellement des tâches,
- restructurations et déménagements de services dans l'ensemble des administrations financières,
- réforme territoriale,

La mise en place du prélèvement à la source est synonyme pour les techniciens de la fiscalité que nous sommes de "chambardement monstrueux" dont les conséquences néfastes immédiates sont encore bien mal quantifiées.

La perte du recouvrement dans les trésoreries signe à court terme l'arrêt de mort de bon nombre d'entre elles. L'arrivée de ce même recouvrement dans les Services des Impôts des Particuliers viendra s'ajouter aux travaux supplémentaires qui ne manqueront pas d'être générés par l'application du prélèvement la source.

Des services tels que Liaison Rémunération, Domaines, gestion des patrimoines privés n'ont pas de réelle visibilité sur leur avenir. Les mêmes constats pourraient être faits pour l'ensemble des services de la DGFIP : SPF, GP, SIE ...

Ce tour d'horizon des services et des missions montre à quel point le réseau s'affaiblit et dans quelle mesure les agents sont mis à rude épreuve.

Malgré la tentative d'élaboration d'un plan d'action pour lutter contre les risques psychosociaux aucun moyen n'est donné pour une réelle mise en œuvre.

Les représentants FO-FINANCES maintiennent que les agents subissent de plein fouet la réforme territoriale, le plan stratégique des Douanes, la démarche stratégique de la DGFIP, l'ambition 2025 à l'INSEE. Ils soulignent le fort degré d'implication de l'ensemble des acteurs de prévention.

Sur l'ordre du jour copieux, quelques mots sur :

LA NOTE D'ORIENTATION :

Cette année l'importance est donnée à la prévention des risques par :

- le renforcement du suivi des accidents du travail,
- le développement de l'approche préventive en matière de risques psychosociaux,
- l'analyse des situations de travail su écran des agents,
- la prévention du risque amiante,
- l'organisation des exercices d'évacuation dont la baisse a été significative en 2016 pas uniquement à cause de la lutte contre le terrorisme.

Les représentants FO-FINANCES souhaitent également que l'accent soit mis sur le renforcement du dialogue social.

Ils insistent sur la nécessité de remplacer rapidement le médecin de prévention tout en étant conscients de la difficulté de pourvoir les postes en médecins du travail.

LES TRAVAUX IMMOBILIERS :

Les plans du projet important de restructuration des 2 bâtiments BERTRAND et GAMBETTA ont été soumis aux organisations syndicales lors d'un récent échange informel par les équipes directionnelles.

Les plans sont à présent soumis à l'ISST. **Les représentants FO-FINANCES** souhaitent revenir au cours de nos débats sur la notion de projet important et demandent une information sur l'avancement du projet de rénovation du site de LISIEUX, place du 8 mai.

Lors de la première réunion plénière de 2017, M. BRONDEL avait bien noté la demande de disposer de plans actualisés de la rue Claude Bloch et la demande d'information sur le coût des travaux immobiliers. Aucun document ne figure parmi les dossiers de travail et seuls les plans ont été adressés avant la visite du CHS-CT ;

LE BUDGET :

Le CHSCT 14 dispose d'un budget de 159 402 € au titre de 2017 ;

Le financement de la formation constitue toujours un axe important des crédits.

A ce jour peu de fiches d'action sont présentées par les trois directions.

Les représentants FO-FINANCES souhaitent une nouvelle présentation de la fiche autorisations d'engagement AE et crédits de paiement CP, afin d'éviter des incompréhensions sur l'utilisation de la dotation

Il convient notamment de souligner que les crédits de paiement (CP) représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement . Ainsi, si en fin 2016 des travaux ou des acquisitions de matériels avaient été lancés ils auraient été payés en 2017 en CP. Une partie des engagements juridiques de l'année n, consommateurs d'autorisations d'engagement de l'année n, peut faire l'objet des paiements en année n+1 et donc consommer des CP de l'année n+1.

Enfin, **FO FINANCES CALVADOS** demande pour le bon fonctionnement de l'instance, l'examen de deux points complémentaires:

1- une demande d'information sur les modalités pratiques de réunion du CHSCT commun 76 et 14 Douanes devant se tenir avant juin.

2- l'examen lors de cette séance des modalités d'organisation des visites de site en application de l'article 21 et 22 de notre règlement intérieur, à savoir par exemple l'élaboration d'un canevas des questions à poser, le nombre de participants, la participation obligatoire de l'administration, de l'AP, si possible de l'ISST et du secrétaire animateur. En effet, en aucun cas, l'assistant de prévention n'est le porte parole de l'administration : lui faire jouer ce rôle fausse le sens des visites.

**PRIORITÉ
AUX AGENTS**

